

Peyrat de Bellac

Bulletin Municipal n° 23

Année 2014



AIRE DE JEUX

SOMMAIRE

- P. EDITORIAL**
- 1 - Le Mot du Maire
 - 2 - Site internet de la mairie
 - 3 - Composition du Conseil Municipal
 - 4 - Hôtel de Ville
 - 5 - Bibliothèque - Vidéothèque...
- Etat civil année 2014
- CCAS
 - 6 - Animations pour les jeunes...
- Recensement militaire
- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Elections
- Tarifs de location du foyer club...
- Tarifs 2015
- Subventions...
- Comptes administratifs...
 - 7 - Gaz de France
- Permis de détention de chiens...
- Campagne de sensibilisation...
- Ramassage des encombrants
- Ramassage des déchets verts
- Distillateur
- Syded Haute-Vienne
- Eco-points - Tri sélectif
- Ramassage des ordures...
- Epaves - Véhicules...
- Récupération des cartouches...
- Rappel
- Entretien des ouvrages d'accès
 - 8 - Implantation des clôtures
- Télépoints.info
- Femtocell d'Orange
- Télévision
- Avis aux foyers...
- VIE COMMUNALE 2014**
- Participation aux frais...
 - Redevance EDF...
 - Redevance France Télécom...
 - Taxes d'assainissement
 - Renouvellement du contrat...
 - Rentrée scolaire
- 9 - 1^{er} baptême républicain...
- Travaux de voirie
- Réfection du chemin de...
- Modification chemin impasse...
- Aire de jeux
- Branchements d'eau et drainage
- Accessibilité mairie
- Isolation bâtiments communaux
 - 10 - Agrandissement Columbarium
- Acquisitions diverses
- Balayage des routes
- Extension réseau éclairage public
- Eclairage public
- Repas et petit-déjeuner de Noël
Dossiers en cours
- PLUI
- Restauration du monument...
- Salle multi-activités
- Construction de l'usine de...
 - 11 **Fêtes et cérémonies diverses**
- Feu d'artifice
- Cérémonies commémoratives
- Cérémonie des vœux...
- Repas des Aînés/Colis de fin d'année
- INFOS PRATIQUES**
- 12 - Liste des assistantes maternelles...
- Permanence des soins...
- Installation sage-femme libérale
- CAUE
- Pays du Haut-Limousin
- Permanences à la mairie de Bellac
- Autres permanences
 - 13 - ADIL 87
- Emplois d'avenir
 - 14 - ASSA
- Habiter Mieux
- Mission locale
 - 15 - SMABGA
- Syndicat des Etangs...
- VIE ASSOCIATIVE**
- 16 - Comité des fêtes de...
17 - A la découverte de soi
- ACCA de...
- AAPPMA
 - 18 - Gymnastique volontaire...
- Art'Abesque
 - 19 - Amicale de l'école...
 - 20 - Atelier de peinture...
- Club Charles Sylvestre
 - 21 - Vélo Nature
- PMPB
 - 22 - U.S. Peyrachonne
 - 23 - Kyokushinkai Peyrachon
 - 24 - Animations et Loisirs...

REMERCIEMENTS

Crédit photos et rédactionnel :
Mairie de Peyrat de Bellac

Conception - Publicité
BUREAU DE DESSIN D. VALLE

11 Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84

EDITORIAL

LE MOT DU MAIRE

L'année 2014 a été une année électorale.

L'élection s'est déroulée avec un nouveau mode de scrutin : le scrutin de liste.

Vous avez élu la liste que j'ai eu l'honneur de conduire. Au nom des colistiers, je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée.

Que faut-il retenir de cette année 2014 ?

- notre démographie est restée stable.

- la rentrée scolaire s'est bien passée : 94 enfants sont accueillis à l'Ecole des 2 Tilleuls. Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place et la communauté de communes a pris la compétence des activités périscolaires.

- la qualité de la vie se mesure aussi au dynamisme de nos associations. Merci à tous les bénévoles qui s'investissent.

- nous avons finalisé les travaux en cours. Nous avons réalisé et commencé d'autres travaux dont vous trouverez des informations dans ce bulletin.

Je ne peux pas terminer cet éditorial, sans avoir une pensée pour les familles qui ont été touchées par ces actes de barbarie les 7-8 et 9 janvier 2015 et je rends hommage à toutes ces personnes qui ont été lâchement assassinées.

A toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal, je tiens à vous exprimer mes meilleurs vœux pour la nouvelle année ; vœux de bonheur et de santé.

Le Maire

Martine FREDAIGUE-POUPON



La Commune de Peyrat de Bellac dispose d'un site géré par le Pôle Multimédia. Voici son adresse : <http://peyratdebellec.e-monsite.com>.

Ce site a pour but de fournir en continu, et si possible en temps réel, le maximum d'informations utiles à tous les administrés qui le souhaitent ; tout en regroupant de nombreuses informations (historiques et autres) sur le petit coin du Limousin qui est le nôtre. Certaines informations, avec l'accord de la Mairie, proviennent, entre autre, des bulletins municipaux.

Il comporte également une rubrique « Associations » où figurent des informations sur l'activité de quelques associations. Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, contactez le PMPB (Pôle Multimédia, tél. 05 55 60 44 51, e-mail : courriel pmpeyratdebellec@orange.fr).

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Martine FREDAIGUE-POUPON
Maire



Arielle NIVARD
1^{er} adjointe



Bernard JOLLY
2^{ème} adjoint



Jean-Guy TONDUSSON
3^{ème} adjoint



Michel PRELADE
Conseiller municipal



Jean-Louis CONTE
Conseiller délégué



Marcel DELAGE
Conseiller municipal



Michel DELPEUCH
Conseiller municipal



Yveline RESTOUEIX
Conseillère municipale



Marie-Suzanne MORICHON-PROPIN
Conseillère municipale



Catherine JOLLY-SIMON
Conseillère municipale



Carine DOUCET
Conseillère municipale



Martine PAILLER
Conseillère municipale



Patricia MARCOUX-LESTIEUX
Conseillère municipale



David HUGUET
Conseiller municipal

Permanence du Maire ou d'un adjoint : Madame le Maire reçoit sur rendez-vous les lundis.
Merci de bien vouloir contacter le secrétariat au 05 55 68 11 08 pour la prise de rendez-vous.

HOTEL DE VILLE

Rue de la Colline - Tél. : **05 55 68 11 08** - Télécopie : 05 55 68 74 01
 Courriel : mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr

Le secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h.
 Le samedi de 8h45 à 12h.

En dehors des périodes d'ouverture, un répondeur est mis à votre disposition, n'hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons.

BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE INTERCOMMUNALES

Depuis le 18 septembre 2012, notre bibliothèque dépend du réseau intercommunal de lecture du Haut-Limousin. Les lecteurs doivent à présent respecter le nouveau règlement intercommunal du réseau lecture qui leur sera remis lors de leur adhésion. Dans cet exemplaire, les nouvelles conditions de prêt sont notifiées.

HORAIRES D'OUVERTURES

Bibliothèque / Vidéothèque : ● les lundis et mercredis de 8h à 11h ● le samedi matin de 9h à 11h

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale. Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles sur le réseau intercommunal du Haut-Limousin.

Il sera prêté au maximum 10 ouvrages par adhérent, livres et documents audio confondus.

ETAT CIVIL ANNEE 2014**NAISSANCES :**

le 13 janvier	Nahia Grace PLANCKEEL	le 15 mai	Joachim KELLER
le 14 janvier	Camille LEFRERE	le 08 août	Lola Manon Domitille BEAUCOURT
le 14 février	Nolan Abou MOUSSA	le 08 septembre	Tom Matthieu NOEL
le 24 avril	Brahim RENARD	le 10 septembre	Océane CHAMBRE
le 06 mai	Daisy RENARD	le 15 octobre	Mathis NIVARD

MARIAGES :

le 14 juin AUTEF Philippe Jean-Baptiste et BERTOLINO Laetitia Sonia
 le 16 août GRENIER Thierry et BRAC Sophie Marie Madeleine

DECES :

le 25 janvier	Maurice Adolphe DUPONT	le 23 juillet	Jean-Louis NOUARD
le 28 janvier	Pierre BOUNAUD	le 04 octobre	Gabriel DELAGE
le 13 février	Marcelle BESSAGUET veuve COTIER	le 11 novembre	Joseph Edwin BALL
le 28 mai	Pascale Madeleine GEFFROY	le 16 novembre	Josette Marie MÉNARD épouse LACOSTE
le 08 juillet	Andrée Marguerite Marie-Louise HEUDES	le 22 décembre	Marie-Louise BOUCHAUD veuve BRUN

CCAS (Centre Communal d'action Sociale)

Suite aux dernières élections municipales, les membres du bureau ont été renouvelés et désignés comme suit pour siéger au conseil d'administration :

M^{me} Martine FREDAGUE-POUPON, Maire
 M. Jean-Guy TONDUSSON, 3^{ème} adjoint
 M. Jean-Louis CONTE, Conseiller municipal délégué
 M^{me} Marie-Suzanne MORICHON-PROPIN, conseillère municipale
 M^{me} Martine PAILLER, conseillère municipale
 M. Michel VOREUX, représentant l'UDAF de la Haute-Vienne
 M^{me} Corinne POIRIER, représentant l'association R.E.M.P.A.R.T. qui œuvre dans le domaine de l'insertion et lutte contre l'exclusion
 M^{me} Nicole VILLEGER, représentant les retraités et personnes âgées
 M^{me} Nicole AUDOUX, représentant la FNATH (personnes handicapées)

Les élus membres de ce CCAS ont décidé de mettre en place pour toute personne qui le souhaite (isolée ou non) des visites à domicile qui ont pour but :

- d'apporter un soutien moral
- de recueillir vos avis, vos suggestions
- de vous conseiller

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 05 55 68 11 08 afin de convenir d'un rendez-vous.

ANIMATIONS POUR LES JEUNES DE 13 à 25 ANS

La Communauté de Communes du Haut Limousin propose aux jeunes de 13 à 25 ans des sorties au tarif unique de 10 € dans divers domaines (Création, sports, arts et spectacles...)

Renseignements : Communauté de Communes du Haut Limousin - 12, Avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC
Tél. : 05 55 60 09 99 - 06 84 13 47 63 - Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Le « passeport jeunes » peut être retiré en Mairie, ou au bureau de la communauté de communes à BELLAC.

Ce dernier permet :

- de participer à des animations organisées par la Communauté de Communes (réalisations possibles si 15 jeunes minimum inscrits),
- de bénéficier d'un tarif préférentiel avec le cinéma « Le Lux » à BELLAC, le Théâtre du Cloître, le festival de BELLAC,
- les vacances sportives,
- les stages culturels l'été.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons ou filles**, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille.

Cette démarche doit s'effectuer dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

Lors du recensement en Mairie, une attestation leur sera alors délivrée. Il sera primordial de la conserver dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD). Cette dernière leur sera également réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour une demande de carte nationale d'identité, l'intéressé doit personnellement se présenter à la Mairie pour remplir l'imprimé, signer la demande et procéder au relevé de l'empreinte digitale. Il devra en outre se munir des pièces suivantes :

- une copie intégrale d'acte de naissance à demander à la Mairie du lieu de naissance (**uniquement en cas de 1^{ère} demande de carte sécurisée ou carte périmée depuis + de 5 ans**)

- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, France Télécom, quittance de loyer...). Dans le cas d'un enfant mineur ou majeur domicilié chez ses parents, il faut produire un justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois, un justificatif d'identité de l'hébergeant ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par les parents qui hébergent l'enfant.

- l'ancienne carte d'identité (**Si cette dernière n'est pas restituée, un droit de timbre de 25 € est exigé**)

- 2 photos d'identité de préférence noir et blanc prises de face (pas de photos laser ni de fond couleur).

Les délais d'obtention étant d'environ 3 semaines lors du dépôt du dossier en mairie, pensez à vérifier la validité de ces cartes avant vos départs en vacances ou les examens de fin d'année scolaire des jeunes.

Pour les enfants mineurs dont les parents ne sont pas mariés, fournir impérativement l'autorisation d'établissement de la carte d'identité des 2 parents ainsi qu'une copie de leur pièce d'identité.

Pour les parents séparés ou divorcés, fournir en plus une copie du jugement pour justifier de l'autorité parentale.

● **Attention : Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures. (pour les mineurs elle reste valable 10 ans). Si vous possédez une carte d'identité délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique, elle ne nécessite pas de démarche particulière, la durée de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.**

PASSEPORT

La demande d'un passeport biométrique est à faire à la mairie de Bellac accompagnée des pièces suivantes :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures EDF ou France Télécom ou eau...)
- deux photos d'identité de face, récentes, identiques (voir planche fournie en mairie) FORMAT 35 mm x 45 mm (photomaton agréé ou photographe agréé uniquement)
- l'ancien passeport ou le procès-verbal de perte ou de vol
- 1 timbre fiscal à 86 € pour un majeur (42 € pour un mineur de + de 15 ans 17 € pour un mineur de - de 15 ans).
- une pièce d'identité en cours de validité

ELECTIONS

En cas de déménagement sur le territoire de la commune, veuillez signaler vos nouvelles coordonnées au secrétariat de la Mairie afin de recevoir votre carte électorale ainsi que tous les envois relatifs à la propagande des élections à la bonne adresse.

TARIFS DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT

au 01.01.2015 SALLE DU HAUT

LOCATION DU BAR SEUL : 130 €

LOCATION SALLE DU HAUT : 330 €

LOCATION SALLE DU BAS : 140 € (Cette salle ne peut être louée que par les habitants de la commune)

TARIFS 2015

Cantine : 2,60 € depuis le 1^{er} janvier 2014

Garderie : La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h00 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis ; de 8h50 à 12h15 le mercredi. Au 1^{er} septembre 2014, le prix de la garde est fixé à **1,30 €/enfant/garde** et gratuit pour le 3^{ème} enfant d'une même famille.

Concession cimetière : applicables au 1^{er} janvier 2011

- concession temporaire (15 ans) : **45 € le m²** / • concession trentenaire : **55 € le m²**
- concession cinquantenaire : **75 € le m²** / • concession perpétuelle : **100 € le m²**

Tarifs funéraires : applicables au 1^{er} janvier 2011

- creusement d'une fosse simple : **345 €** / • creusement d'une fosse double : **485 €** (profondeur 2.10 m)
- ouverture, nettoyage et fermeture d'un caveau ou d'une case dans le columbarium : **115 €**

Tarif columbarium : La concession d'une case accueillant 1 à 3 urnes cinéraires est délivrée aux tarifs suivants applicables au 1^{er} janvier 2011 :

- 10 ans : **335 €** / • 15 ans : **355 €** / • 30 ans : **535 €** / • 50 ans : **640 €** / • perpétuelle : **955 €**

La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est gratuite.

Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir est consultable en Mairie.

Tarif caveau communal :

Le caveau communal peut être utilisé gratuitement pendant 3 mois. Au delà de cette durée, le tarif est fixé comme suit :

- Du 4^{ème} au 6^{ème} mois : **0,55 €/jour** / • Du 7^{ème} au 9^{ème} mois inclus : **3,00 €/jour**

L'utilisation de ce caveau est limitée à neuf mois maximum.

SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2014

- Association Française des Sclérosés en Plaques	30 €
- Association Française contre les Myopathies	30 €
- Amicale de l'Ecole des 2 Tilleuls	350 €
- Ass. Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	70 €
- Union Sportive Peyrachonne	700 €
- Association Vélo Nature	110 €
- Union Générale des Aveugles et des Grands Infirmes	20 €
- FNATH	120 €
- Association « Jour de soie »	250 €
- Art'Abesque	200 €
- Point Multimédia de Peyrat de Bellac	350 €
- Secours Populaire Français	70 €
- A.A.P.P.M.A. (section pêche de BELLAC)	110 €
- Comité des Fêtes	350 €
- Gymnastique volontaire « Peyrat Forme »	230 €
- ACCA de Peyrat de Bellac	400 €
- A la découverte de soi « Sophrologie »	300 €
- Noussat Adhère	150 €
- Pupilles de l'enseignement public	30 €
- Les Amis d'Alsace	350 €
- Prévention routière	40 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 ET BUDGETS 2014**Approbation du compte administratif 2013**

Sous la présidence de Madame Arielle NIVARD, le compte administratif de 2013 dressé par Madame le Maire Martine FREDAGUE-POUPON est adopté ainsi :

■ Compte administratif principal

- dépenses de fonctionnement : 566 609.48 €
- recettes de fonctionnement : 1 066 075.56 €
- dépenses d'investissement : 421 938.87 €
- recettes d'investissement : 433 126.39 €

■ Compte administratif annexe service public d'assainissement

- dépenses de fonctionnement : 21 845.64 €
- recettes de fonctionnement : 59 047.55 €
- dépenses d'investissement : 147 352.19 €
- recettes d'investissement : 182 179.12 €

Vote du budget primitif 2013

■ Service public d'assainissement

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 22 avril 2014 a fixé le prix de la surtaxe communale à :

Partie fixe : 50 € par compteur pour les abonnés raccordés ou raccordables

Partie variable : 1.40 €/ M³ d'eau consommée

- dépenses et recettes d'investissement : 101 917 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 88 626 €

■ Budget principal

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget principal avec un produit fiscal de 334 382 €, avec des taux inchangés des 3 taxes locales directes :

- taxe d'habitation : 11,97 %
- taxe foncier bâti : 15,97 %
- foncier non bâti : 55,88 %

La commune peut être fière de sa gestion puisque les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2006, soit 9 années consécutives.

- dépenses et recettes d'investissement : 305 050.00 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 999 412.00 €

GAZ DE FRANCE

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet www.dictplus.com

En cas d'urgence un numéro vert (gratuit) : le 0 800 455 416

PERMIS DE DETENTION DE CHIENSDE 1^{ère} ET 2^{ème} CATEGORIE

Les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent posséder un permis de détention, délivré par le Maire.

A l'appui de la demande, le propriétaire de l'animal devra fournir en plus des pièces habituelles :

- une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents
- une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire choisi sur la liste départementale (consultable en mairie)

Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir les tenir en laisse et muselés sur la voie publique.

Il est également rappelé aux propriétaires d'animaux de ne pas les laisser errer sur la voie publique par risque d'accident et de veiller au ramassage des déjections.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LES VOIES FERREES »

La divagation d'animaux dans les emprises ferroviaires peut provoquer de graves accidents et entraîner des conséquences financières et pénales lourdes.

Aussi, pour la sécurité de tous et afin d'éviter des désagréments et conséquences pouvant résulter de ce genre d'incidents, la SNCF et RFF invitent les riverains propriétaires d'animaux à maintenir ou remettre en état leurs clôtures.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants relève de la compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin. Cette dernière a mandaté la société Maximum pour assurer ce service.

PRINCIPE DE LA COLLECTE :

La collecte est effectuée suivant le calendrier ci-dessous. Les encombrants seront déposés sur le bord de la chaussée la veille de la collecte.

Cependant, dans le cas des personnes âgées ou handicapées possédant des encombrants lourds sans possibilité de les déplacer, il faudra le signaler à l'**Association MAXIMUM** qui fera la collecte exceptionnellement à domicile et en présence des demandeurs.

Tél. : **05 55 76 22 78**.

Calendrier de ramassage des encombrants pour l'année 2015

- **Lundi 26 janvier**
- **Mardi 07 juillet**
- **Mercredi 29 avril**
- **Mercredi 28 octobre**

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates du calendrier, avant 8h, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

Pour tout renseignement appeler le **05 55 76 22 78**
ou maximum87@orange.fr

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, devront impérativement téléphoner à la mairie de PEYRAT DE BELLAC, la veille de la collecte.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La Communauté de Communes du Haut-Limousin organise un ramassage des déchets verts selon le planning ci-dessous.

Calendrier de ramassage des déchets verts pour l'année 2015

- **Mercredi 15 avril**
- **Mercredi 22 juillet**
- **Mercredi 20 mai**
- **Mercredi 16 septembre**
- **Mercredi 17 juin**
- **Mercredi 14 octobre**
- **Mercredi 18 novembre**

Un imprimé rappelant le conditionnement ainsi que les consignes de ramassage a été distribué dans les boîtes aux lettres au printemps 2012. **Si ces consignes ne sont pas respectées, tout contenant sera refusé.**

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, devront impérativement téléphoner à la Communauté de Communes du Haut-Limousin quelques jours avant la collecte au 05.55.60.09.99

DISTILLATEUR

Monsieur Lucien RAYNAUD informe ses clients qu'il restera désormais en poste fixe au lieu-dit « La Grange Vignaud » à MEZIERES SUR ISSOIRE, et ce, en accord avec le service des douanes et la mairie de Mézières/Issoire. Tél. : **05.55.68.32.45**

SYDED — Horaires des déchetteries**ETE****HIVER**

Déchetterie de SAINT BONNET DE BELLAC Route de Châteauneuf – Tél. : 05.55.60.80.73	1 ^{er} AVRIL / 30 SEPTEMBRE 14H – 17H lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 17H samedi	1 ^{er} OCTOBRE / 31 MARS 14H – 16H30 lundi, mercredi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 16H30 samedi
Déchetterie de NOUIC Le Moulin à Vent – Tél. : 05.55.60.86.44	1 ^{er} AVRIL / 30 SEPTEMBRE 9H – 12H lundi, mardi, vendredi 9H – 13H mercredi 9H30 – 12H / 14H – 17H samedi	1 ^{er} OCTOBRE / 31 MARS 9H30 – 12H lundi, vendredi 9H30 – 13H mercredi 9H30 – 12H / 14H – 16H30 samedi

Chaque administré du territoire de la Communauté de Communes du haut-Limousin peut fréquenter ces déchetteries. Il devra alors se munir de la carte recyart établie par le SYDED ou bien en faire la demande auprès de la déchetterie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

ECO-POINTS – TRI SELECTIF

Nous vous rappelons que la commune participe au tri sélectif des ordures ménagères et qu'il y a lieu de déposer les déchets recyclables dans les conteneurs prévus à cet effet.

Nous vous informons que les éco-points se trouvent :

- à Sissac
- sur le parking du foyer-club
- Rue des Bruyères à côté du conteneur à huile

Nous vous signalons qu'il est interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères aux abords des éco-points sous peine de poursuites.

En effet, le ramassage des ordures ménagères s'effectuent au porte à porte une fois par semaine.

Continuez à procéder au tri sélectif, car il permet de réduire votre facture car les matériaux sont revendus et le produit est déduit du coût global inscrit sur la facture. En effet, sans tri, aucun recyclage n'est possible et le volume d'ordures ménagères augmente ce qui accroît encore plus les coûts de traitement.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Depuis 2013, les **ordures ménagères** doivent être conditionnées **uniquement dans les bacs normalisés fournis par la Communauté de Communes et déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte (notamment en bout de chemin privé).**

Tout container non conforme (contenant du verre, plastique, magazines...) ne sera pas collecté. Nous rappelons que **l'entretien de ces containers est à la charge de chaque famille.**

Pour tous renseignements ou problème de collecte, veuillez contacter :

Communauté de Communes du Haut Limousin
12, Avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC
Tél : 05 55 60 09 99
Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Information NCI (entreprise de collecte) :

Suite à un incident l'an passé, il est demandé aux propriétaires d'animaux de les attacher les jours de collecte afin d'éviter tout accident dommageable : notamment chiens qui attaquent les roues de camions en roulant et se font prendre sous le camion.

Le ramassage des ordures ménagères a lieu :

Collecte du mardi

Le Bourg de Peyrat, le Pont du Vincou, la Colline, Beaubeloup, Beaujour, Bellevue, Tous Vents, Le Cluzeau, les petits breuils, la vergne, Chez Couchet, Lavaud Buisson, la Chèze, Beissat, le Pont de Beissat, la Gare, les Champorées, Noussat, le Bost Blanc, les Chabannes, Les moutes, le Pont de Lannaud, La Brégère, Route de Sissac, la Roche Vigeanne, Le Moulin de Chélepeau, Montmartre, La Ribière, Plaisance, le Grelard, Gouttepagnon, Les Ribes, Sissac, Chez Giraud, la Borderie, le Verger, Le moulin du Verger, La Betouille, Le Repaire.

Collecte du mercredi

Le Montroy, le Couret, la Petite Gasne, le Petit Vignaud, le Vignaud, Chez Gauchoux-Bas et Haut, le Moyard, Châtaignier, Le Breuil Bas, le Breuil Haut, Le Villard, L'étang, la lande, Lagedamont, Pierrefitte, la Thibeauderie, Beausite, Gros Pommier, La Traverserie, Les Ages.

A noter : La collecte s'effectuera lors des jours fériés **sauf** les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Le jour de rattrapage sera alors publié dans la presse.

EPAVES – VEHICULES HORS D'USAGE

Un service départemental pour l'enlèvement des épaves et véhicules hors d'usage est mis en place par le Conseil général de la Haute-Vienne.

Ce service est **entièrement gratuit.**

Il suffit simplement au propriétaire d'une épave de venir compléter en mairie une demande d'enlèvement accompagnée de la photocopie de la carte grise du véhicule.

L'enlèvement sera effectué par un récupérateur agréé.

RECUPERATION DES CARTOUCHES D'ENCRE USAGEES

La Ligue contre le Cancer récupère les cartouches d'encre usagées afin de permettre la réalisation d'une double action :

- pour le comité 87 de la Ligue contre le Cancer, une recette financière pour les emballages ayant une valeur marchande.
- Pour l'environnement, la certitude d'un traitement industriel approprié pour les modèles non recyclables.

Par conséquent, la commune s'associe à cette démarche, et vous propose de collecter vos cartouches d'encre usagées pour les transmettre à la Ligue contre le Cancer qui vient collecter régulièrement à la Communauté de Communes du Haut Limousin - 12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC.

Alors n'hésitez plus, ramenez-nous vos cartouches d'encre, vous ferez d'un geste deux bonnes actions !

RAPPEL

Les riverains des voies communales doivent impérativement procéder à l'élagage de leurs arbres en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage des usagers, du car de ramassage scolaire et afin d'éviter d'entraver le service du téléphone (toute dégradation ou entrave à l'accomplissement du service universel du téléphone est passible d'une amende de 1520 euros).

Les riverains des chemins communaux devront élaguer leurs arbres pour permettre le passage du tracteur afin d'assurer leur entretien.

Il est également rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent assurer l'entretien des voies communales en période de travaux agricoles afin d'assurer la sécurité des usagers.

ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ACCES

Ces ouvrages soumis à permission de voirie doivent toujours être établis de manière à ne pas gêner l'écoulement des eaux sur le domaine public.

Aussi, nous rappelons que les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir les ouvrages ayant fait l'objet d'autorisation à leur profit.

IMPLANTATION DES CLOTURES

Les clôtures, haies sèches, palissades, barrières et murs doivent être établis suivant l'alignement sous réserve de servitudes de passage.

TELEPOINTS.INFO

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder gratuitement à leur solde de points via le site : www.telepoints.info

Par ailleurs, des stages de sensibilisation au risque routier, dit « stages de récupération de points » sont organisés régulièrement à proximité de Peyrat de Bellac.

Pour plus d'informations, se rendre sur le lien :

www.stage-recuperation-points.com

FEMTOCELL D'ORANGE

Pour les personnes dont la couverture mobile 'Orange' à l'intérieur de leur domicile n'est pas suffisamment couverte par les réseaux, la Femto-cell d'Orange a la possibilité de fournir une couverture mobile de 3G à l'intérieur du foyer.

Des frais de mise en service de 49 euros sont proposés, sans frais supplémentaires d'envoi, de location ou de frais de migration.

Conditions pour l'utilisation :

- Posséder une ligne ADSL avec un débit minimum de 512 Mbits
- Posséder un mobile compatible 3G
- Posséder un mobile avec un forfait Orange

TELEVISION

Depuis le 21 janvier 2014, 6 nouvelles chaînes sont arrivées dans notre région.

Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter ces chaînes, contacter l'Agence nationale des fréquences (ANFR) au 0970 818 818

Avis aux foyers raccordés à l'assainissement collectif

Suite à la visite des stations d'épuration avec des agents de la Direction Départementale des Territoires, service de l'eau et de l'environnement, il a été constaté des dysfonctionnements dus à la présence de lingettes, tampons et serviettes hygiéniques, qui bouchent les dégrilleurs et risquent d'endommager les ouvrages.

Aussi, nous demandons aux foyers raccordés à l'assainissement public de **ne jeter aucun corps solide dans les toilettes** afin de ne pas engorger les réseaux d'eaux usées et d'éviter ainsi des frais de réparations importants sur nos différentes stations de traitement.



VIE COMMUNALE

ANNEE 2014

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS DE VACANCES POUR L'ETE 2014

Le conseil municipal a voté une participation de 4,00 €/jour/enfant pour les enfants domiciliés sur la commune qui sont partis en centres de vacances durant l'été 2014.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE BELLAC

La commune de PEYRAT DE BELLAC a remboursé à la commune de BELLAC la somme de 3 457.39 € pour l'année scolaire 2013/2014 concernant 9 enfants domiciliés sur la commune mais scolarisés à BELLAC. Ces enfants ayant commencé leur scolarité obligatoire à BELLAC n'étaient pas dans l'obligation de s'inscrire à l'école publique de PEYRAT DE BELLAC.

REDEVANCE EDF POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

ERDF a versé à la commune la somme de 195 € au titre de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2014.

REDEVANCE FRANCE TELECOM POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

France Télécom a versé à la commune la somme de 2 329 € au titre de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2014.

TAXES D'ASSAINISSEMENT

Une participation pour branchement à l'égoût est due par tout propriétaire d'un immeuble raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif. Cette participation, fixée à **750 €** (délibération de conseil municipal en date du 06 décembre 2011) est payable dès la réalisation des travaux d'assainissement collectif. **Le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans en vertu de l'article L1331-1 du code de la santé publique.**

Concernant les assainissements individuels, la compétence a été transférée au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Gartempe (SIDEPA). Ce dernier a délégué la société VEOLIA pour instruire les demandes d'assainissement individuel. Les dossiers sont à retirer à la mairie de votre domicile. Ces derniers sont à compléter et à retourner en 2 exemplaires auprès de VEOLIA - 3 Impasse des Maisons Neuves à BELLAC - Tél. : 0 811 902 903

Le coût de la prestation sera directement facturé au pétitionnaire.

Dans le cadre des contrôles des installations individuelles, la prestation est facturée semestriellement directement sur la facture d'eau.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DERATISATION

La commune décide de reconduire le contrat de dératisation avec la Coopérative Départementale d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne (CDAAS) pour un montant de 611.60 € H.T. qui comprend 2 traitements par an pour les stations d'épuration et 2 traitements en alternance avec le bourg pour les réseaux eaux usées et pluviales des villages de Sissac, Chez Giraud, La Ribière et Noussat.

RENTREE SCOLAIRE

L'école élémentaire « Les 2 Tilleuls » compte à la rentrée 91 élèves répartis en 4 classes :

- 27 élèves pour la Maternelle de M^{me} RIVIERE assistée de Françoise, ATSEM
- 20 élèves pour le CP/CE1 de M^{me} DESROCHES
- 18 élèves pour le CE1/CE2 de M^{me} CAVAGNE
- 26 élèves pour le CMI/CM2 de M. CHAMPEYMONT (directeur d'école)



Depuis cette année, l'école fonctionne dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires sur 4.5 jours.

Les activités culturelles et sportives se déroulent le lundi et le jeudi de 16h15 à 17h15.

85 élèves déjeunent à la cantine et sont accueillis par Thérèse, Gisèle et Francine.

La garderie fonctionne de 7h30 à 8h45 et de 16h00 à 18h30 et les enfants sont encadrés par Francine le matin et Bernadette le soir.

◀ **Rentrée scolaire 2014**

1^{er} BAPTEME REPUBLICAIN POUR MADAME LE MAIRE

Le 13 juillet 2014, toute la famille de Laura Lilou BARDET s'était donné rendez-vous à la mairie afin de baptiser la jeune fille.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que Madame le Maire et sa première adjointe, Arielle NIVARD, ont célébré ce premier baptême civil en toute convivialité.

Depuis cette cérémonie, 2 autres baptêmes républicains ont été célébrés :

- Lyséa Elisabeth Suzanne Yvette LEBERT : le 20 septembre 2014

- Shana PASQUINET DAGONEAU : le 27 septembre 2014

TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme des travaux de voirie pour l'année 2014 s'est établi comme suit :

- Réfection de l'avenue du Stade (ECF : enrobé coulé à froid)
- Réfection de la rue des Platanes (ECF)
- Réfection de la rue St Paul (ECF)
- Enrobé à froid rue Plaisance Haut, Impasse des Côtes, Les Chenauds

REFECTION DU CHEMIN DE CHATAIGNIER

140 tonnes de tout-venant ont été étalées dans le chemin de Châtaignier à Lagedamont sur une distance de 1km afin de faciliter le passage des agriculteurs et de nos randonneurs.

MODIFICATION CHEMIN IMPASSE DE LA VIEILLE ROUTE

Les promeneurs avaient par habitude d'emprunter un chemin privé partageant les parcelles de Monsieur Albert BRUN au Jardin de la Porte. Monsieur Alain BARLIER, nouveau propriétaire ne souhaite plus de passage sur ce chemin. Cependant, n'étant pas opposé à ce que les personnes se promènent et fassent le tour par le haut du Bourg, Monsieur BARLIER a proposé à la commune une bande de terrain longeant la voie de chemin de fer pour rejoindre le chemin communal. La commune a donc procédé à l'acquisition de cette bande de terrain pour un montant de 5 €. Cette transaction a été enregistrée par acte administratif aux frais de la commune.

AIRE DE JEUX

Installée près des complexes sportifs, cet équipement offre plusieurs jeux adaptés aux enfants âgés de 2 à 12 ans. Le sol en gravelle évite les mauvaises surprises en cas de chute et la clôture du site permet à toute la famille de passer de bons moments dans un endroit sécurisé. Les adolescents et les parents n'ont pas été oubliés puisqu'une table de ping-pong les attend à proximité des petits !

Les travaux d'aménagement ont été réalisés par 2 entreprises locales : PSR de Bellac et BATOUFER située sur Peyrat de Bellac.

Cette belle réalisation d'un montant de 37 000 € a été financée par le Conseil général à hauteur de 45%.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 5 décembre 2014 en présence de M^{mes} Nathalie VALLEIX (Sous-Préfet), Marie-Françoise PEROL-DU-MONT (Sénatrice et Présidente du Conseil général) et M^{me} Catherine BEAUBATIE (Députée).



Inauguration de l'aire de jeux

BRANCHEMENTS D'EAU ET DRAINAGE

Des travaux de branchement d'eau ainsi que de drainage ont été réalisés à proximité du terrain d'entraînement afin de faciliter l'organisation des manifestations de nos associations communales.

Un autre robinet a été installé dans l'aire de jeux.

Suite à ces travaux, le terrain a été réensemencé.

ACCESSIBILITE MAIRIE

L'accessibilité de la mairie a été finalisée cette année par des travaux de revêtement de sol réalisés par l'entreprise SIORAT pour un montant de 7 632 €.

Des aménagements ont été réalisés afin de proposer un espace plus adapté pour les livraisons et une matérialisation pour personnes à mobilité réduite a été effectuée à proximité de la rampe destinée à ce public.

ISOLATION BATIMENTS COMMUNAUX

Des travaux d'isolation en rénovation de laine de verre soufflée ont été réalisés par l'entreprise ISO CENTER à la mairie, au foyer-club et au groupe scolaire pour un montant de 4 560 € T.T.C.

Une contribution financière ayant été accordée par Total Marketing dans le cadre des certificats d'économie d'énergie pour un montant de 2 820 €.



Accessibilité de la mairie



Agrandissement du Columbarium

AGRANDISSEMENT COLUMBARIUM

Le nombre de concessions disponibles étant insuffisant, il a été nécessaire d'agrandir le columbarium.

Un nouveau monument octogonal de granit rose accueillant 12 cases ainsi que 17 pétales au sol ont été réalisés par l'entreprise Gilles COURTILOUX pour un montant de 12 933 € T.T.C. Ces travaux ont été financés à hauteur de 35% par le Conseil général.

ACQUISITIONS DIVERSES

- Chariot pour tables foyer-club : 751.98 € T.T.C
- Camion IVECO : 28 247 € T.T.C. (Une subvention d'un montant de 10 000 € a été accordée au titre de la réserve parlementaire).



Camion-benne

BALAYAGE DES ROUTES

Le balayage des routes du Bourg et des villages est effectué 2 fois par an (au printemps et à l'automne) par la société COVED

EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

Des travaux d'extension de réseaux d'éclairage public ont été réalisés route de La Ribière pour un montant total de 4 117.96 € T.T.C. Ces travaux réalisés par l'entreprise SIERVELEC ont été subventionnés par le SEHV pour un montant de 1 413.24 €.

ECLAIRAGE PUBLIC

Toute panne de lampe doit être signalée en Mairie assez rapidement. Toutefois, nous tenons à préciser qu'un seul passage par trimestre est prévu pour l'entretien de l'éclairage public compte-tenu du coût important du déplacement d'une nacelle. Par conséquent le remplacement des lampes défectueuses ne sera réalisé que lors de leurs visites. Nous vous remercions de votre compréhension.

REPAS ET PETIT-DEJEUNER DE NOEL

Le jeudi 18 décembre 2014, les cantinières de Peyrat de Bellac avaient mis les petits plats dans les grands pour proposer aux 94 enfants de la commune un très bon repas de Noël.

Le 19 décembre, Madame le Maire, les conseillers municipaux, les employées municipales et l'équipe enseignante ont eu l'idée de proposer aux écoliers un petit déjeuner de Noël : chocolat chaud, jus de fruits, brioches ont été offerts aux enfants. Et en milieu de matinée, les enfants ont eu la surprise de voir arriver un vieil homme à barbe blanche, habillé en rouge chargé de friandises qu'il s'est empressé de distribuer à tout ce petit monde.

Les enfants de l'école ont clôturé ce bon moment en chantant la chanson du 'Petit Papa Noël' qu'ils avaient répétée au préalable avec leurs enseignants. Le Père-Noël a été comblé par le bonheur qu'il pouvait lire dans les yeux des enfants.



Le Père-Noël à l'école

DOSSIERS EN COURS

PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Lors de sa profession de foi, la municipalité avait prévu de s'engager dans la réalisation d'un plan local d'urbanisme (PLU). Une procédure d'appel d'offres a donc été lancée pour choisir le cabinet d'études.

Cependant, la Communauté de Communes du Haut Limousin, dans sa séance du 13 décembre 2014, a décidé de s'engager dans un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) afin de permettre l'installation de jeunes ménages et surtout l'installation d'entreprises qui amélioreront le tissu économique du Nord de notre département. Par conséquent, la commune a donc abandonné son PLU pour adhérer au PLUI.

RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS

La gravure des plaques de commémoration du Monuments aux Morts s'étant nettement dégradée, la collectivité a décidé de faire restaurer ces plaques afin de pouvoir continuer à se recueillir dignement devant ce monument et rendre ainsi hommage à nos soldats morts pour la patrie au cours des guerres de 1914/1918 et 1939/1945.

Un devis a été établi par l'entreprise Gilles COURTILOUX pour un montant de 4 864 € HT. Des demandes de subventions sont en cours auprès du Conseil général, l'office National des Anciens Combattants (ONAC) et du Souvenir Français.

SALLE MULTI ACTIVITES

Afin de faciliter les activités de motricité et péri-scolaires des enfants scolarisés à l'école des 2 Tilleuls, tout en évitant les risques liés aux déplacements jusqu'à la salle polyvalente, la municipalité envisage de construire une salle multi-activités aux abords du groupe scolaire.

Les travaux de ce bâtiment de 130m² (+36 m² le locaux annexes) devraient démarrer courant 2015 et son étude est d'ores et déjà confiée à un Cabinet d'Architectes de Limoges.

CONSTRUCTION DE L'USINE DE TRAITEMENT A BEISSAT

Le Syndicat d'eau potable de la Gartempe, dont dépend notre commune pompe principalement l'eau dans la Gartempe et la traite avant de la distribuer à l'usine de traitement de Beissat.

Cependant malgré des travaux d'amélioration, cette eau ne répond plus aux exigences de qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Sur demande de Monsieur le Préfet, par l'intermédiaire de l'Agence Régionale de la Santé, le Syndicat a donc élaboré un programme de reconstruction. Le cabinet d'architecte SPIRALE 87 contrôlera donc les travaux réalisés par les entreprises DEGREMONT et EIFFAGE. Ces travaux d'un montant de 6 millions d'euros subventionnés à hauteur de 37 % par le Conseil Général, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'Etat au titre de la Dotation des Territoires Ruraux débuteront prochainement et la mise en service est prévue en 2017.

FEU D'ARTIFICE

Le 21 juillet 2014, la Municipalité a offert pour la 5^{ème} fois un magnifique feu d'artifice. Ce dernier a été tiré du complexe sportif avec les encouragements et une slave d'applaudissement de l'assistance qui était une nouvelle fois nombreuse au rendez-vous malgré une météo un peu capricieuse.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

A l'occasion des cérémonies commémoratives des 8 mai, 18 juin et 11 novembre, nous nous sommes réunis devant le Monument aux Morts, sur la tombe du soldat inconnu ainsi que devant la stèle du Vincou afin de rendre hommage aux victimes de ces événements.



Cérémonie du 11 novembre



Remise de la médaille Croix du combattant AFN à Monsieur François GERMANNAUD par M. AUZANNEAU du conseil d'administration UFLACVG Limoges

CEREMONIE DES VŒUX DU 16 JANVIER 2015

C'est en présence de M^{me} la Députée, M^{me} la Sénatrice et Présidente du Conseil Général, M^{me} la Présidente de la Communauté de Communes du Haut Limousin, de nombreux élus municipaux, des représentants de la Gendarmerie, des Sapeurs Pompiers, des administrations locales, des associations, des acteurs de la vie locale : agriculteurs, artisans, commerçants et une forte assistance que Martine FREDAIGUE-POUPON, maire de Peyrat de Bellac et son conseil municipal ont présenté leurs meilleurs vœux à la population.

REPAS DES AINES / COLIS DE FIN D'ANNÉE

Le repas des aînés a réuni dimanche 11 janvier 2015, les personnes de la commune âgées de plus de 70 ans ayant choisi de se retrouver avec les élus autour d'une bonne table.

Pour ce premier rendez-vous, plus de 70 convives avaient répondu "présent" et ont savouré un repas gastronomique concocté par M. Brûlé de Bellac.

L'ambiance était joyeuse, festive, conviviale et chaque invité a pu échanger avec M^{me} le Maire et le Conseil Municipal.

Nous avons eu également le plaisir d'avoir la visite de M^{me} Catherine BEAUBATIE, députée, venue saluer nos convives.

L'animation musicale et dansante a été brillamment assurée par Martine QUINTARD.

Ceux qui n'ont pu se déplacer à l'occasion de ce repas n'ont pas été oubliés pour autant, puisque l'équipe municipale leur a distribué un colis festif. Les personnes hospitalisées ont également reçu leurs colis.



Cérémonie des vœux



Repas des aînés du 11 janvier 2015



Les administrés de 70 ans et plus, non inscrits sur les listes électorales sont invités à se présenter en mairie en cours d'année afin de bénéficier de ce colis.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en un clic sur le site suivant : www.assmat87.fr

PERMANENCE DES SOINS EN MEDECINE AMBULATOIRE

Pour les problèmes de santé qui ne peuvent attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux le soir à partir de 20h, la nuit, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés et les jours de pont.

POUR JOINDRE UN MEDECIN UN SEUL NUMERO LE 15

INSTALLATION SAGE-FEMME LIBERALE

Depuis le 20 décembre 2014, Amandine SELLES est installée en tant que Sage-Femme Libérale au Dorat. Cette dernière exerce son activité à domicile dans un rayon de 50 km autour du Dorat.

Pour tout renseignement, veuillez appeler au 06 75 24 26 35

CAUE

Besoin d'informations pour préserver l'environnement, le patrimoine, bâtir, rénover, aménager durablement : Conseils gratuits auprès du CAUE :

Sur rendez-vous par tél. : 05 55 32 32 40 ou par courriel : caue87@wanadoo.fr ou dans les Maisons du Département.

PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

N'oubliez pas que le **site culturel du Pays du Haut Limousin est fait pour vous**, pour les associations de votre territoire et pour les habitants : culturepayshautlimousin.jimdo.com

Envoyez-lui vos manifestations culturelles pour que le Pays puisse les relayer.

Depuis peu, les informations sont également relayées sur Facebook via la page :

[facebook.com/culturepayshautlimousin](https://www.facebook.com/culturepayshautlimousin)

PERMANENCES A LA MAIRIE DE BELLAC**MSA (Mutualité Sociale Agricole)**

Les mercredis de 9h à 12h sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous au 09 69 32 22 22

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Les mardis de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous. Tél. : 3960

CICAS (Centre d'Information et de Coordination de l'action Sociale)

2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous. Tél. : 0 820 200 189

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le mercredi tous les 15 jours de 9h à 11h sur rendez-vous. Appeler à la Mairie de Bellac au 05 55 68 10 61

UFC – Que Choisir

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 9h à 12h

Renseignements : 4, cité Casimir Ranson - 87000 Limoges - Tél. : 05 55 33 37 32 - contact@haute-vienne.ufcquechoisir.fr

ALSEA (Service des tutelles)

4^{ème} vendredi de chaque mois de 10h à 12h sur rendez-vous : 05 55 11 03 10

AUTRES PERMANENCES**CPAM (caisse Primaire d'Assurance Maladie)**

Tous les mardis de 9h à 12h30 - 13h30 à 16h - Les mercredis et jeudis de 9h à 12h

Place Jean de la Fontaine - 87300 Bellac - Tél. : 05 55 68 82 94

ASSISTANTES SOCIALES

Les lundis après-midi de 14h à 16h30 et les vendredis matins sur rendez-vous

M^{me} MIUAT Sylvie - Tél. : 05 55 68 34 40

ADPAD

L'ADPAD (Association d'Aide aux Personnes à Domicile) est installée au **14, rue Jean Jaurès à Bellac**

Les bureaux sont ouverts le lundi de 13H à 16H - Mardi, Mercredi et vendredi de 9H à 12H

Permanences téléphoniques pour **BELLAC et MEZIERES SUR ISSOIRE** : 05 55 68 73 37

Mardi de 8H15 à 11H et le vendredi de 13H30 à 16H

Permanences téléphoniques pour **CHATEAUPONSAC, LE DORAT, MAGNAC-LAVAL** : 05 55 68 75 92

Lundi et vendredi de 8H15 à 11H et le mercredi de 13H30 à 16H

Association d'Aide à Domicile aux Personnes Agées et en Difficulté

M^{me} RAMAT, responsable du secteur - Tél. : 05 55 68 73 37 - Rue Chanzy à Bellac

Le mardi de 8h15 à 11h00 - Le vendredi de 13h00 à 16h00

B. M. P. A. H. (Association Bellac, Mézières, Personnes Agées et/ou Handicapées)

L'association B. M. P. A. H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Pour répondre à vos besoins, elle vous propose :

- Un **service mandataire d'employée de maison ou de garde à domicile** : aide pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaire et les démarches auprès de l'URSSAF, l'IRCEM ; vous accompagne au quotidien : remplacements lors des congés ou des maladies, gestion des contrats etc...

Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le maintien à domicile des personnes âgées, pour vous conseiller ou vous aider dans vos démarches, **Lysiane BLOIS** est à votre disposition du mardi au vendredi de **9H00 à 11H00** au bureau de l'association : **2, place Carnot - 87300 Bellac** ; en dehors de ces permanences, il vous est possible de laisser un message sur le répondeur au **05 55 60 24 66**, les après-midi la permanence est à **Mézières sur Issoire 87330 au 8, rue du Marché Ovin de 14H00 à 15H00**, du lundi au vendredi. En dehors de cet horaire un répondeur au **05 55 60 40 38** prendra votre message, la permanente vous contactera à votre domicile. (N'oubliez pas de laisser vos coordonnées). Adresse mail : bmpah.mandataire@sfr.fr

Pour l'information l'association B. M. P. A. H. se compose de deux services :

1- MANDATAIRE**2- SSIAD (Service Soins Infirmiers A Domicile) uniquement opérationnel sur le Canton de Mézières sur Issoire.**

Contact : Infirmière coordinatrice **M^{me} Pascale ROTUREAU** Tél. : **05 55 68 48 89**.



ADIL AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE

L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement

L'ADIL 87 délivre environ 10 000 consultations chaque année dans **le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.**

Les conseils juridiques :

- **Relations propriétaires-locataires** : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer...
- **Accession à la propriété** : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, syndic...
- **Relations de voisinage** : bruit, mitoyenneté, servitudes...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux...

Les conseils financiers et fiscaux :

- **Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA...

Des permanences près de chez vous :

Bellac 2^{ème} & 4^{ème} mardi 9h30-12h30 Maison du Département
CAF 2^{ème} & 4^{ème} jeudi 14h00-17h00 Caisse d'Allocations Familiales

Un site internet : www.adil87.org

Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »...

Il comporte de nombreux modèles de lettres.

Il permet aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 (Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 - 28, avenue de la Libération - 87000 Limoges - Tél. : 05 55 10 89 89 Site internet : www.adil87.org

**Vous avez entre 16 et 25 ans ? Peu ou pas de diplôme, vous cherchez un emploi ?
Un EMPLOIS d'AVENIR peut être une opportunité pour vous !**



emplois d'avenir
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

L'Emploi d'Avenir c'est :

- Un CDI ou un CDD de 3 ans.
- À temps plein.
- Une formation pour apprendre un métier et préparer l'avenir.
- Un suivi personnalisé professionnel avant, pendant et après.

Avec comme employeur : Une association, une mairie, un hôpital, un établissement prenant en charge les personnes âgées, Handicapées, des structures d'insertion, des entreprises dont le secteur est créateur d'emploi.

La Mission Locale Rurale, est l'interlocuteur privilégié dans le recrutement des Emplois d'Avenir et vous mettra en relation avec des employeurs du territoire.

Venez nous rencontrer !!! Mission Locale Rurale de la Haute Vienne Antenne de Bellac - 2, rue du Coq - 87300 BELLAC

Permanences proche de chez vous : Le Dorat, Ambazac

Pour convenir d'un rendez-vous ou obtenir des informations complémentaires :

Téléphonez à la Mission Locale Rurale de la Haute Vienne au 05 55 68 87 54 ou 05 55 70 45 74

ASSAT, Association de Solidarité et d'Aide par le Travail

...en Haute Vienne depuis 25 ans



repassage

ménage



débroussaillage

bêchage



tonte de pelouse

Taille de haie



petits travaux intérieurs

manœuvre bâtiment

manutentionnaire



L'ASSAT est une association Loi 1901 dont le but est de lutter contre le chômage et l'exclusion.

Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscription sur rendez-vous, à Bessines ou à Bellac.

05 55 76 13 40

184, rue Georges Brassens - Bessines sur Gartempe
assat87@orange.fr - www.assat87.frParticuliers :
50% déductibles
de vos impôts*ASSAT - Association intermédiaire
Mise à disposition de personnel**Particuliers**, vous avez besoin d'une aide pour du **ménage, repassage, jardinage, rentrer du bois**, tondre la pelouse, bêcher, tailler vos haies... Vous avez le matériel.**Entreprises, Collectivités**, une partie de votre personnel est absent ou vous avez un **surcroît d'activité** ponctuel.**Simplicité** : L'ASSAT reste l'employeur du personnel mis à disposition. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.**Souplesse** : Vous nous sollicitez ponctuellement, pour une heure minimum, ou régulièrement.ASSAT - Ei de la Gartempe - Devis gratuit
Petits travaux intérieurs et extérieursVous nous confiez la réalisation de petits travaux : **taille de haie, débroussaillage, tonte de pelouse**, petite maçonnerie, taille d'arbres fruitiers, petits travaux de peinture, **papier peint, clôture, nettoyage haute pression, débarras...**

Un encadrant technique intervient avec le matériel nécessaire, avec un ou plusieurs salariés en parcours d'insertion.

**HABITER MIEUX**
41, rue Camille Pissarro
87100 LIMOGES
c.grandin@fondationface.org

Le programme « Habiter Mieux » de l'ANAH a pour objectif, sur la période 2011-2017, d'aider 300 000 propriétaires occupants à améliorer la performance énergétique de leur logement, de gagner en confort et réaliser des économies d'énergie.

Le département de la Haute-Vienne fait partie de la région qui compte le plus fort potentiel de propriétaires occupants éligibles au programme **HABITER MIEUX**.

L'aide financière de l'ANAH, dans le cadre de ce programme, représente entre 25 et 50% du montant des travaux. Des aides complémentaires allant de 500 à 3 500 euros peuvent être accordées.

Habiter Mieux, c'est aussi la garantie d'un accompagnement personnalisé dans la réalisation du diagnostic thermique de votre logement, l'élaboration de vos projets de travaux, le conseil à la réalisation des devis, le montage des dossiers de financement et le suivi du bon déroulement des travaux.

Vous souhaitez en savoir plus ? contactez-nous 07 87 66 55 16 ou 05 55 14 43 80

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un **accompagnement socio-professionnel** aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et **14 Permanences**. Elle dispose d'espace de documentation et d'informations libre et gratuit sur chacune de ces Antennes, dont 3 labellisées **PIJ (Point Information Jeunesse)**.**Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle... venez nous rencontrer !***Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel, des conseils personnalisés et/ou des ateliers collectifs pour vous informer.**Vous pourrez être accompagné dans vos choix d'orientation professionnelle : participer à des visites d'entreprises - de centres de formation, effectuer des stages de découverte de métiers, suivre une formation qualifiante... et vous bénéficierez d'un parcours vers l'insertion professionnelle adapté.**Vous serez préparé à la recherche d'emploi en participant à des ateliers thématiques : CV/lettre de motivation, simulations d'entretiens, rencontres avec des employeurs...**Vous pourrez aussi être guidé dans votre recherche de logement, aidé dans votre accès à la mobilité (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), être informé sur les services dans les domaines de la santé, de la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...*



Au premier janvier 2013, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents (SMABGA) est créé, suite à la fusion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin de la Gartempe (SIABG) et du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Agricole des Bassins de l'Asse, de la Brame et du Salleron (SIAABBSA).

Structure compétente pour mener des actions concernant la gestion, la valorisation et l'aménagement des rivières et de leurs affluents sur son territoire, le SMABGA a pour missions de :

- Mettre en œuvre les politiques publiques de l'eau (DCE, SDAGE...) sur le territoire ;
- Engager ou initier des travaux d'aménagements sur ces rivières ;
- Participer au développement durable du territoire pour le volet "eau, rivière, environnement" ;
- Protéger, gérer et valoriser les milieux aquatiques et rivulaires ;
- Améliorer la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant ;
- Participer à l'étude et la connaissance des rivières ;
- Porter l'animation sur les enjeux de l'eau et de l'environnement ;
- Impliquer l'ensemble des acteurs du territoire sur ces thématiques ;
- Apporter une aide technique et administrative auprès des usagers et des collectivités.

Le SMABGA porte ces actions au travers de contrats multi-thématiques de 5 ans, engagés avec différents partenaires techniques et financiers.

En 2011, le syndicat était signataire du Contrat Rivière Gartempe (2012-2016) pour les bassins versants de la Gartempe, de l'Ardour, de la Couze, du Vincou et de leurs Affluents. Deux ans plus tard, un avenant au contrat permet l'intégration du bassin versant de la Brame.

Parallèlement, l'année 2014 marque le lancement d'une étude diagnostic pour établir le programme d'actions du Contrat Territorial Milieux Aquatiques sur les bassins de l'Asse, le Bel Rio, la Benaize, le Narablon et le Salleron en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin et la Chambre d'agriculture de Haute-Vienne. La phase d'expertise terrain aura lieu durant l'été-automne 2014. A cette occasion, le bureau d'études SCE parcourra les 210 km de berges constitués par les rives de ces cours d'eau et de leurs principaux affluents.

Contact : SMABGA, 23 Avenue de Lorraine, 87290 CHATEAUPONSAC
Tél. : 05 55 76 20 18 - Email : smabga@sfr.fr - Site internet : www.smabga.fr



Syndicat des Etangs de la Haute Vienne

SAFRAN - 2, Av. Georges Guingouin - CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES CEDEX 1

Tél. : 05 87 50 41 90 le matin - Fax : 05 87 50 41 89 – mail : bcaf@safran87.fr

Vous avez la responsabilité d'un plan d'eau, d'un étang, ou d'une retenue collinaire. La réglementation et l'utilisation sont en évolution constante.

Notre syndicat (créé en 1916) diffuse ces informations afin de vous assurer de bonnes relations avec l'Administration et la Fédération des Pêcheurs.

A ce jour, nous sommes seulement 640 adhérents pour 11 000 plans d'eau environ.

Adhérer à notre syndicat, c'est :

- avoir accès à nos services personnalisés,
- être convoqué à l'**Assemblée générale**, à la journée d'information ciblée,
- avoir la possibilité de souscrire une **assurance de groupe** (facultative).

COMITE DES FETES DE PEYRAT DE BELLAC

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu des 3 manifestations que le Comité des Fêtes a eu le plaisir d'organiser sur notre commune :

► **Dimanche 27 avril 2014 : Marché de printemps**

Pour continuer comme en 2013, le marché a été organisé sur le parking de la salle polyvalente, dans la salle des associations (le foyer-club étant retenu pour un mariage) et sur le parking de la mairie ainsi que dans la salle sous la mairie. De nombreux exposants étaient au rendez-vous mais malheureusement, certains ne s'étaient pas déplacés compte-tenu de la météo un peu capricieuse. L'exposition de vieux tracteurs, divers matériel d'origine agricole, très anciennes machines à laver le linge de "Tonton" de St Cyr, le club de modélisme naval de Civaux, Alain le rémouleur, Maurice et ses mini modèles agricoles, motoculture, ont attiré tous les promeneurs.

A l'intérieur des salles sous la mairie et sous la salle polyvalente, les exposants de bijoux, peinture sur soie, peinture acrylique et pastel, vannerie, objets en bois, articles de décoration, fabricants de tabliers, photos, apiculteur, marchand de jus de pomme, cidre, vins de Bergerac, de gâteaux artisanaux, fromage de chèvre de Rocamadour, ont fait la joie des visiteurs.

Ces derniers ont pu se restaurer sur place sous les chapiteaux mis à leur disposition.

En fin d'après-midi, a eu lieu le tirage de la tombola pour gagner la traditionnelle brouette garnie. Merci aux exposants qui déposent un lot dans la brouette lorsqu'ils sont sollicités par le Comité des Fêtes.

Il ne faut pas, non plus, oublier ceux qui jouent pour gagner le cochon ! Cette année, il fallait miser sur le poids de 30.780 kg. Félicitations aux heureux gagnants.

Le Comité des Fêtes a reçu pour la 1^{ère} fois un Club de moto side-car qui a fait la joie des jeunes et des moins jeunes qui ont pu faire un parcours de 10 kms autour de Peyrat de Bellac.

► **Samedi 19 juillet 2014 : Fête de l'été**

Elle est organisée au stade municipal. Dès 16h, des jeux sont destinés aux enfants ; les parents s'y essaient aussi, ça leur rappelle leur jeune temps... : chamboule-tout, pêche au canard, jeux de palets, etc...

Avant le repas entrecôtes à 20h, un spectacle de magie a été proposé aux visiteurs ainsi que des promenades en side-car. Le groupe "Bouge ton corps" est venu nous faire quelques démonstrations de danse. Merci à ces différentes associations pour la qualité de leurs spectacles.

Comme d'habitude, le repas entrecôtes a été très apprécié par les nombreux convives qui s'étaient donné rendez-vous pour déguster ces belles et bonnes entrecôtes.

Un peu avant l'heure dite, le feu d'artifice a été tiré car le temps est devenu menaçant. Merci à la municipalité qui fait tous les ans ce qu'elle peut pour que cet instant magique soit une réussite. Malheureusement, la pluie s'est mise à tomber à peine la fin du feu d'artifice terminé, et une coupure de courant a obligé le Comité des Fêtes à interrompre plus vite que prévu cette soirée. Nous espérons que les événements climatiques seront plus cordiaux avec nous en 2015 !!!

► **Samedi 20 septembre 2014 : Soirée Tête de veau**

Les convives se sont retrouvés à la salle polyvalente pour déguster une "tête de veau" cuisinée cette année par l'Auberge de Nouic. Le potage, l'entrée et le buffet de dessert ont été préparés par les bénévoles de l'association.

L'animation a été confiée à Mario. Une tombola a été organisée : il fallait trouver le nombre de mètres de ficelle qui était entourée

autour d'une bouteille de rosé de 3 litres. Félicitations à l'heureux gagnant qui est un habitant bien connu de la commune de Peyrat de Bellac.

► **Samedi 06 et dimanche 07 décembre 2014 : Téléthon**

Comme promis l'année dernière au Club de Karaté Kyokushinkai de Peyrat de Bellac, le Comité des Fêtes a participé au Téléthon.

Il a prêté son chapiteau, son barbecue, sa friteuse et sa machine à chichis. Il a mis en place l'exposition de vieux tracteurs, tenu la buvette, et a organisé le samedi soir, une retraite aux flambeaux dans le bourg de Peyrat de Bellac. Merci à l'association "Animebattage" qui a bien voulu s'installer sur la remorque attelée au tracteur du Président : les musiciens ont joué de l'accordéon, de la guitare et de la batterie pendant toute la retraite aux flambeaux.

Un vin chaud a été servi au retour de cette balade pour réchauffer les 65 promeneurs.

Certains bénévoles du Comité des Fêtes sont restés éveillés toute la nuit et, le dimanche matin, un petit déjeuner a été pris en commun avec le Club de Karaté et les Présidents d'autres associations de Peyrat.

Ce dimanche, le Comité des Fêtes a fait défiler les tracteurs dans les rues de Peyrat aussi bien dans la matinée que dans l'après-midi.

Le Comité des Fêtes a versé la somme de 365.26 € à Bruno THIBAUD, référent du Téléthon 2014.

Nul doute que nous renouvelerons cette opération en 2015 car ceci nous permet, nous association, d'oeuvrer en totale collaboration avec d'autres associations de Peyrat de Bellac, et développer la convivialité et la connaissance des autres.



L'assemblée générale a eu lieu le 27 janvier 2015 nos prochaines manifestations auront lieu :

- dimanche 26 avril : Marché de printemps
- samedi 18 juillet : Fête de l'été
- samedi 26 septembre : Soirée "tête de veau"
- samedi 05 et dimanche 06 décembre : participation au Téléthon

Un grand merci à vous tous qui participez aux diverses animations que propose le Comité des Fêtes, à tous les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour préparer ces manifestations et également à la municipalité pour sa subvention et son aide technique

Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Peyrat de Bellac vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2015, vœux de joie, réussite et épanouissement, pour vous et vos proches et surtout la santé qui est un capital essentiel.

A LA DECOUVERTE DE SOI

L'Association "A la découverte de Soi" vous accueille tous les mardis soir de 19 à 21 h et quelques fois le vendredi de 18 à 20h pour des séances à thème. Le but de cette association est de permettre à ses adhérents de mieux gérer leur stress grâce à des outils comme la sophrologie, la relaxation et diverses autres méthodes reconnues pour la détente et le bien être. En venant régulièrement aux séances, vous apprendrez à mieux vous connaître, à respecter votre corps et à l'écouter. Fini les insomnies, les angoisses et les tensions dues au stress.

La bonne humeur, la simplicité et la convivialité de toute l'équipe vous offre votre première séance de découverte. Possibilité de nous rejoindre à tout moment de l'année.

Renseignements :

Agnès Betouille Jaroszewski (sophrologue, thérapeute) au **06 65 15 03 71**

Romuald Lallet (Président) au **06 83 38 02 23**



ACCA DE PEYRAT DE BELLAC

Composition du conseil d'administration :

Présidents d'honneur : C. Chabroux et A. Brun

Président actif : M.S. Propin

Vice-président : J.L. Fayol

Trésorier : P. Belivier

Trésorier adjoint : R. Brun

Secrétaire : P. Lorgue

Secrétaire adjoint : N. Baudry

Membres : D. Riffaud, R. Perrin, E. Bardieux

L'effectif a nettement augmenté : 54 cartes ont été distribuées, alors que l'année dernière le nombre ne dépassait pas les 45. Fernand Lorgue et Maurice Morichon ont décidé de laisser leurs places au sein du conseil d'administration, postes qu'ils occupaient depuis de longues années. Un grand merci à tous les deux pour leurs dévouements et pour leurs succéder nous souhaitons la bienvenue à deux jeunes chasseurs Romain Brun et Romain Perrin.

Cette année nous avons procédé à sept lâchers de faisans ou perdreaux soit 350 oiseaux.

Notre quota de 15 lièvres attribué pour la saison est loin d'être atteint puisque seulement 5 lièvres ont été prélevés.

Seulement 5 chevreuils ont été abattus sur un plan de chasse de 12 à 16 animaux. 10 sangliers ont été tués.

Une nouvelle fois l'ACCA a organisé une journée de chasse à l'arc, un chevreuil fléché bravo aux deux archers.

Notre traditionnel loto à encore connu un grand succès. Merci aux chasseurs et aux donateurs.

Une nouvelle fois, nous remercions tous les propriétaires terriens pour leur gentillesse et leur compréhension envers les chasseurs.

Pour information, le comptage des lièvres aura lieu le mardi 24 et le jeudi 26 février 2015.

La Présidente ainsi que les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2015

AAPPMA

Au cours de l'année 2014 les activités de la société de pêche ont concerné traditionnellement trois domaines.

Alevinage

- Important lâcher de truites "arc en ciel" avant l'ouverture
- Alevinage en truitelles "fario" de printemps.
- Déversement de poissons dans les rivières de 2^{ème} catégorie Vincou et Gartempe, (sandres, brochets, tanches, gardons, carpes). A noter que le parcours de pêche à la carpe de nuit a été particulièrement doté de carpes pesant en moyenne 2 kg.

Promotion de la pêche

Plusieurs animations dans les écoles ont impliqué de nombreux bénévoles pour promouvoir la pêche à la ligne ou la pêche aux écrevisses.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « PEYRAT FORME »

"Toujours bien dans son corps et bien dans sa tête"

Une quarantaine d'adhérents fréquentent chaque semaine les cours de Gym animés par Jacqueline CHATTON, diplômée FFEPGV.

Nos séances, en musique, se déroulent dans la convivialité et la bonne humeur. N'hésitez pas à venir nous rejoindre : 2 essais gratuits pour vous convaincre.



Nos cours ont lieu à la salle des associations située sous la Mairie :

- Les lundis de 9h15 à 10h15.
- Les mercredis de 17h10 à 18h10 : Gym douce.
- Les mercredis de 18h15 à 19h15 : Gym Tonic.

Une soirée théâtrale est prévue le samedi 28 Mars 2015.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente :	Marie-Claude PERIGAUD
Vice-Présidente :	Monique JAUGEARD
Trésorière :	Christiane LAGUZET
Trésorière Adjointe :	Christiane PLUQUET
Secrétaire :	Isabelle LADEGAILLERIE
Secrétaire Adjointe :	Marie-Pierre MONDIOT

Pour tous renseignements
le **05 55 68 16 78** ou le **05 55 68 02 76**
sont à votre écoute et à votre disposition.

ART'ABESQUE

Présidente : M.C. LENOBLE
Trésorière : A.M. DOUMEIX
Secrétaire : Marie SCHMALTZ RUIZ

Atelier de Peinture Acrylique.
18 Membres inscrits.
Ouvert chaque lundi après midi 14h-17h Ancien presbytère.

Activités année 2014 :

- Dîner autour de l'art : 15/02/2014
- Expo avec Petits points Oct. 2014 Les Rochettes

Sortie à Paris :

L'année a été marquée par le voyage à Paris au Musée de Beaubourg le 11 septembre.
Avec une intéressante visite guidée sur l'art contemporain.

Travail d'atelier :

le Navet : C. Pluquet
Nature Morte : M. Escalona



AMICALE DE L'ECOLE DES DEUX TILLEULS

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que notre équipe de parents d'élèves vous présente ses différentes activités réalisées au cours de l'année 2014.

Les différentes actions de notre amicale sont toujours au profit des enfants de l'école des deux tilleuls et pour faire vivre notre commune en partenariat avec l'équipe enseignante et collectivités locales.

On notera à ce jour la formation du bureau élu lors de l'assemblée générale du 5 septembre 2014.

Présidente : M^{me} Gwénaëlle FROMENTIN

Vice-président : M^{me} Cathy PINOT

Trésorière : M^{me} Véronique LACOMBE

Trésorière adjointe : M^{me} Stéphanie DUQUEROIX

Secrétaire : M^{lle} Angélique LEGER

Secrétaire adjointe : M^{lle} Valérie MAITRE

Membres : M^{mes} Emmanuelle CHEVILLARD, Nathalie COURTIOUX, Sarah DECRESSAC, Carine JAUGEARD, Aurore LABARDE, Virginie LEROY, Séverine LETANG, Christina MAGNIEZ, Pamela PECHART, Christelle PIVETEAU, Muriel RIFFAUD, Lydie ROUMILHAC.

MM Vincent COURTIOUX, Pierre DUMANS, Ronan FROMENTIN, Francis LACOMBE, Alexandre LEROY.

Présentation des différentes activités réalisées :

17 mai 2014 : Voyage des classes maternelle et CP

Cette année, les enfants des classes de maternelle et CP sont allés le matin au parc d'attractions CHOUETTE LAND, et se sont promenés au bois de Saint-Pierre l'après-midi.



14 et 15 juin 2014 : Voyage des plus grands

Cette année, les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont eu le plaisir de découvrir le samedi, le parc d'attractions du Puy du Fou. Et le dimanche ils ont fait de la barque sur les Marais Poitevin.

Ce fut pour eux l'occasion de vivre en groupe et de partager une nuit entre copines et copains.

28 juin 2014 : Fête de l'école

Cette année, la fête a été organisée de nouveau conjointement avec l'équipe éducative de l'école. En début d'après-midi les portes des locaux scolaires ont été ouvertes pour présenter aux parents d'élèves certains travaux réalisés au cours de l'année par les enfants. S'en est suivi un spectacle à la salle des fêtes où des chants, des sketches et des lectures ont été réalisés par les différentes classes. L'amicale des parents d'élèves a offert à tous les enfants de la classe de CM2 une calculatrice collègue afin de préparer leur entrée en sixième. Nous avons fini cette belle après-midi par un barbecue champêtre qui a eu un grand succès. Cette fête sera reconduite en juin 2015.

18 octobre 2014 : Loto de l'amicale

De nombreuses personnes étaient présentes espérant être les heureux gagnants de nos nombreux lots de valeur. Le loto est notre principale source de revenu pour le financement des voyages des enfants en fin d'année scolaire.

Merci à nos nombreux donateurs.

14 décembre 2014 : Fête de Noël

En cette fin d'année, toute les familles se sont retrouvées pour partager un dimanche après-midi festif en attendant le Père Noël et sa hotte magique. Des spectacles de qualité, préparés et interprétés par les enfants de l'école représentant différents danses, sketches et chants. La tombola mise en place a permis de participer au financement des futurs voyages des enfants et d'offrir à l'école, par l'intermédiaire du Père Noël des cadeaux et aux enfants un paquet de friandises et un goûter. Les répétitions avec les enfants, le choix des tenues ont conditionné la réussite de cette fête de Noël. Merci aux enfants et aux parents pour leur contribution dans la vente des billets de tombola.

Les membres de l'amicale remercient tous les bénévoles, parents et enfants qui soutiennent nos différentes actions par leur présence et leur contribution, la municipalité pour nous avoir accordé la salle gratuitement pour les répétitions et la fête de Noël.

L'amicale dont la dynamique fait la force vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

ATELIER DE PEINTURE JOUR DE SOIE

L'année 2014 se termine avec le projet d'une exposition en 2015, nous sommes dans la préparation de celle-ci, elle se déroulera les 11 et 12 Avril 2015.

Notre activité ne baisse pas. Cette année a vu arriver deux adhérents de plus.

Nous sommes souvent sollicités pour exposer les créations de l'atelier.

L'atelier animé par Nadine POUJAU est ouvert chaque vendredi de 14h à 17h, Vous avez envie de peindre sur un matériau noble venez nous rejoindre à la salle des associations de Peyrat de Bellac.

Pour tous renseignements téléphonez au **05 55 68 14 28**



CLUB CHARLES SILVESTRE

Le jeudi 9 janvier 2014, l'Assemblée Générale annuelle du club s'est déroulée dans la salle polyvalente de la commune sous la présidence de M. Pierre COUSSY, en présence de M. le Maire Claude CHABROUX, du conseil d'administration et de 100 personnes.

Les rapports (moral, financier, et d'activité) ont été adoptés à l'unanimité.

La réunion s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.

Composition du bureau :

Président : Pierre COUSSY

Vice-président : Jean PREVERAUD

Trésorier : Camille CHEVALIER

Trésorière adjointe : Nicole VILLEGER

Secrétaire : Emile VILLEGER

Secrétaire adjointe : Michelle MERCIER

Au cours de cette année 2014, les 162 adhérents ont eu la possibilité de participer aux nombreuses activités proposées par le club :

- le 1^{er} jeudi de chaque mois une trentaine de personnes ont participé à des jeux de société et un goûter leur a été servi.

- Le repas de printemps ainsi que les 2 thés dansants de février et d'octobre ont été très appréciés.

- 3 voyages ont été organisés :

- Sortie music-hall pour un déjeuner spectacle près de BORDEAUX.

- ½ journée consacrée à la visite du Moulin du Got à St Léonard de Noblat.

- 4 jours pour découvrir les lacs italiens.

- 156 joueurs ont participé au concours de belote et sont tous repartis avec un lot.

- Le 4 décembre, 111 adhérents se sont réunis pour le banquet de fin d'année qui leur était offert.

Le programme des manifestations à venir peut être consulté sur le site : peyratdebellac.e-monsite.com à la rubrique Club Charles Silvestre

Le meilleur accueil sera réservé à toutes les personnes qui viendraient nous rejoindre.

Bonne et heureuse année 2015.



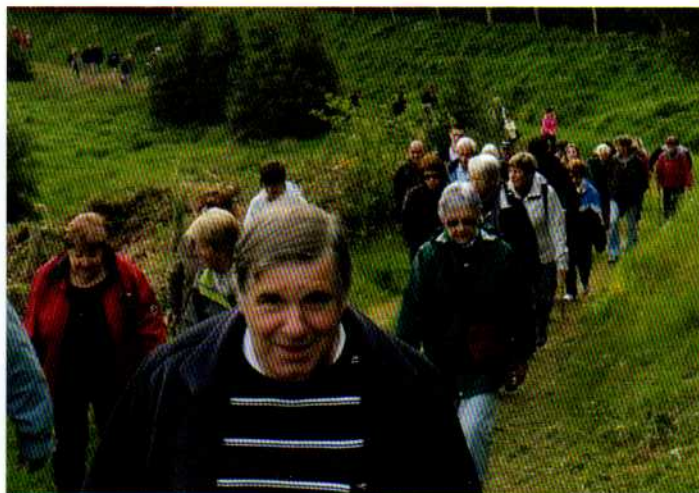
VELO NATURE

Le 21 avril s'est déroulée la randonnée pédestre du club VELO NATURE de PEYRAT parcours de 10 km. Avec 70 participants, par un temps magnifique ils ont pu apprécier les chemins de Beissat les bois de la pierre souspeze et du bourg, un vin d'honneur a conclu cette rando ainsi qu'un repas avec un excellent pâté de Pâques au restaurant CHEZ SYLVIE. Les chemins PDIPR de la petite Gasne au pont de Lannaud qui ont été réouverts sur notre commune, ont été empreints par une sortie semi nocturne du CSB cyclisme à laquelle nous avons participé.

Une semi-nocturne très appréciée a eu lieu à SISSAC de 19h00 à 21h00 le 26 septembre suivie d'un barbecue. Le club remercie la Municipalité pour son aide et vous donne rendez vous l'année prochaine en 2015 le lundi de Pâques pour la prochaine rando.

Merci à tous les bénévoles du club.

la présidente Sylvie MARCHE



PMPB

Le Pôle Multimédia de Peyrat-de-Bellac œuvre depuis début 2009 pour vous permettre de découvrir, vous familiariser et vous perfectionner dans tout ce qui touche à l'Informatique et aux « Médias ».

Pour cela, le club dispose d'un local équipé de plusieurs ordinateurs et des principaux périphériques nécessaires (imprimante/scanner, vidéoprojecteur, connexion Internet et logiciels).

Si vous souhaitez rejoindre le club, nous vous accueillons le lundi AM de 14h à 17h et le mardi de 14h à 17h et de 20h à 22h dans les locaux à proximité de la salle du presbytère.



La prochaine Assemblée Générale aura lieu début avril 2015. Vous souhaitez plus de renseignements, appelez au 05 55 60 44 51 aux heures d'ouverture du club.

Dans une ambiance très conviviale, vous pourrez alors participer aux ateliers qui sont régulièrement organisés sur tous les thèmes courants de l'informatique. Dix ont déjà eu lieu, d'autres sont en cours de programmation (traitement photo, montage vidéo, etc...).

L'adhésion annuelle est de 15 € pour les adultes, 8€ pour les moins de 18 ans (elle n'a pas évolué depuis la création de l'association).

Pour tout contact avec l'association :

- rendez-vous à la salle du presbytère
- appelez au **05 55 60 44 51** aux heures d'ouverture du local
- consultez le site internet de la commune à la rubrique « Associations » à l'adresse suivante : <http://peyratdebellac.e-monsite.com>

Ne manquez pas de nous contacter pour nous faire part de vos idées et suggestions, ainsi que de vos demandes éventuelles de mise-à-jour de ce site. Nous ne manquerons pas de vous répondre.

Notre adresse Courriel : pmpeyratdebellac@orange.fr

Le club remercie la Municipalité pour sa participation à la vie de l'association par la mise à disposition du local et la prise en charge des charges de fonctionnement (éclairage, chauffage, ligne Internet).

Le bureau.



UNION SPORTIVE PEYRACHONNE

Les objectifs de début de saison 2013/2014 ne sont malheureusement pas atteints car l'équipe fanion se retrouve reléguée en 4^{ème} Division finissant cette année en 10^{ème} position même si nous espérons le maintien avec l'effectif que nous avons.

L'assemblée de fin de saison a eu lieu le 13 Juin 2014 et avec elle débute la saison 2014/2015, le comité directeur a donc changé, suite aux départs de Gérald ROBIN (Vice-Président) et Patrick FAISANT (Secrétaire) pour l'arrivée d'une petite nouvelle Angélique BARDU.

Le relais est donc passé et le nouveau comité est ainsi formé :

Président d'honneur : Claude CHABROUX

Président actif : Sylvain BARDU

Vice-Président : Matthias GUILLEMIN

Secrétaire : Méлина MARTIN

Secrétaire Adjoint : François BARDU

Trésorier : Estelle DRIEUX

Trésorier Adjoint : Jean-Claude BARDU

Les membres : Angélique BARDU, Nicolas LEFRERE, Jonathan PFALZGRAFF.

- Pour cette nouvelle saison au niveau senior :

Le club compte cette année encore une équipe évoluant donc en 4^{ème} Division.

Nous avons connu cette année l'arrivée de douze nouveaux joueurs pour le départ de six joueurs. L'U.S.P. compte donc désormais un effectif de vingt-trois licenciés joueurs, quatre dirigeants et trois dirigeantes.

L'objectif pour cette année est de bien figurer dans notre championnat de 4^{ème} Division et pourquoi pas si possible remontée en 3^{ème} Division, actuellement l'équipe occupe la troisième place du classement à mi saison.

Cette année les entraînements se déroulent les vendredi soirs à partir de 19H30, avec cette année encore une bonne participation des joueurs, ce qui encourage Alain DESBORDES et Patrick FROMENTEAU nos préparateur physique et coach du dimanche.

L'équipe peut cette année compter sur une double paire de dirigeants : Alain et Patrick pour la partie sportive et François et Jean-Claude pour la partie préparation et arbitrage, mais également notre trio de drôle de dames Angélique, Estelle et Méлина pour la partie Buvette.

Nous tenons encore à remercier Daniel FARIS, et son fils Amine nos arbitres officiels de club qui nous représente au sein du district et de la ligue en arbitrant des matchs de 1^{ère} et 2^{ème} Division et en étant arbitre assistant au niveau de la ligue du Centre-Ouest.

Pour terminer, nous tenons cette année encore à remercier les habitants de Peyrat pour leur accueil chaleureux lors de notre passage pour la vente des calendriers du club, ensuite bien entendu Madame le maire et la municipalité pour leurs aides financière et quotidienne au stade, et pour finir les joueurs, dirigeants, supporters et leur famille.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.



Dojo de Peyrat de Bellac, salle sous la mairie lors du Téléthon 2014

KYOKUSHINKAI PEYRACHON

Cette saison encore a été une année riche en pratique de notre art martial, nous avons participé à l'action du Téléthon sur la commune en organisant notre stage d'hiver kyokushinkai dans notre Dojo sur le week-end du 6 et 7 décembre 2014.

Le début d'année a été l'occasion de deux inter-clubs, le premier en Avril à Argenton sur Creuse et le second au mois de mai à la Souterraine.

Le mois de Juin, c'est à Lille que nous avons fait un déplacement pour le passage de grade national avec Shihan Liam Keveney, maître expert IFK kyokushin.

Au mois de Juillet le passage de grades au Dojo fût l'occasion à Laura Bardu de réussir son examen pour la ceinture marron.

Un repas dansant, le 12 Juillet dans la salle des associations est venu clôturer cette année sportive, ce fût un grand moment de partage entre les pratiquants de notre club mais également avec nos amis des clubs de la Souterraine, St Vaury et Bessines sur Gartempe.

Le 18 octobre 2014 lors de l'open de Touraine Kyokushinkai, Emmanuel Urrutia est monté sur le podium à la 3^{ème} place.

Ces bons résultats cette année encore, nous permettent d'aborder la saison 2014-2015 avec sérieux et avec comme projet de participer à nouveau à notre 3^{ème} stage d'hiver KYOKUSHINKAI lors du Téléthon en décembre 2015 mais c'est aussi de participer aux compétitions KYOKUSHINKAI (combats au K.O) en Belgique et en France.

Le club dispose d'un blog où toutes les informations complémentaires sont réunies, il suffit de taper sur google : skkp87.over-blog.com

Les cours ont toujours lieu dans la salle sous la mairie et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Didier Deneuille mais également de Laura Bardu, Emmanuel Urrutia et Julien Etienne.

Le vendredi de 19h30 à 21h pour les adultes et élèves confirmés.

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les enfants, de 16h00 à 17h30 pour les élèves confirmés,

Le mercredi de 19h45 à 21h 30 self défense et Aiki-kyokushin pour adultes et élèves confirmés.

Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale :

Président : Bruno THIBAUD

Vice-Président : Didier DENEUVILLE

Trésorier : Laura BARDU

Trésorier adjoint : Eric GUERAUD

Secrétaire : Laura BARDU

Secrétaires-adjoints : Angélique GUERAUD

Membres actifs adultes : Angélique GUERAUD, Anthony LEBEAULT, Julien ETIENNE, Omar SALIFOU.

Membres actifs jeunes : Maeva GUERAUD, Conor SHIELDS, Jordan LESTIEUX.

Renseignements au : **09 60 05 12 98**

Les membres du club remercient la Municipalité, pour son soutien apporté à notre association sportive.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une très bonne année 2015.

Le Président B. THIBAUD



OSU!

Idéogramme KYOKUSHINKAI



Avril 2014, une nouvelle équipe a repris la direction d'A.L.P.B. Elle a préféré faire moins de manifestations, mais s'investir pleinement dans celles qu'elle a conservées pour le plaisir de ses convives.

Au pied levé, A.L.P.B. nouvelle version, a relevé le défi et organisé le cinquième vide grenier de l'association. La météo ne fut pas très clémente, mais les exposants et les visiteurs ont répondu « présent » et cette journée fut malgré tout un succès.

La fête de « l'Huitre et de la Moule » fut un franc succès. 400 parts de moules frites ont été servies. Les convives ont aussi apprécié les « gâteaux maison » et les crêpes servis pour le dessert. Les ostréiculteurs et autres producteurs présents sur le site ne furent pas en reste, eux aussi.

Le Pot au feu soirée dansante fut également un réel succès. 150 personnes sont venues déguster ce plat qui réchauffe les corps. Il a été préparé avec des produits frais achetés dans les commerces de BELLAC. La musique réchauffa les coeurs et la soirée fut très réussie.

En 2015, A.L.P.B. organisera quatre manifestations :

Dimanche 15 février : Fête de la Chandeleur (14h – 18) dans la salle des associations.

Dimanche 21 juin : Vide-grenier Marché de produits régionaux au stade de Peyrat.

Samedi 24 octobre : 6^{ème} Fête de l'Huitre et de la Moule (9h-18h).

Samedi 5 décembre : Soirée Pot au Feu Dansante.

Nous avons commencé l'année avec notre **Assemblée Générale** qui a eu lieu le **vendredi 23 janvier à 19h dans la salle des associations.**

A.L.P.B. tient à remercier toutes les personnes, les municipalités, les associations, les médias qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la réussite de ce nouveau départ et au bon déroulement des manifestations.

Les membres d'A.L.P.B. vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé et espèrent vous retrouver en 2015 pour partager de bons moments.



REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie vivement les artisans et commerçants pour leur participation qui a permis l'édition de ce bulletin, sans oublier les associations bénévoles et le personnel communal.

Travaux de zinguerie, ardoise, tuile. Neuf. Rénovation. Entretien.
 Port. 06.50.60.67.75
 06.50.60.53.67



**AS
COUVERTURE**

Tél Fax : 05.55.68.61.39 ascouverture@free.fr
 19, rue Jean Jaures - 87300 BELLAC www.as-couverture-Bellac.fr

**PORTAILS - GRILLES
 RAMPES - ESCALIERS
 MENUISERIES
 ALUMINIUM - PVC
 PORTES DE GARAGE
 AUTOMATISMES**

**Serrurerie
 BATOUFER**

Bellevue - 87300 PEYRAT DE BELLAC
 Tél. 05 47 74 81 92 - Fax 05 55 60 40 27

**GARAGE
 JONQUET - BROUSSAUD**
 RÉPARATEUR AGRÉÉ



CITROËN



23 A, rue Vergniaud
 87300 BELLAC
 Tél. 05 55 68 91 51

Boucherie - Charcuterie - Volailles
 Viande de qualité

Charles Propin



30, rue du Coq - BELLAC - Tél. 05 55 68 40 65

SARL BELLAC AMBULANCES



 V.S.L.
 TAXIS**

Marie-Lise & Pascal GODRIE

B.P. 27 - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC - Tél. 05 55 68 70 56

3 autorisations de taxi :
 Peyrat-de-bellac et Mézières-sur-Issoire

Plomberie - Chauffage
 Couverture - Dépannage
 Energies renouvelables



**Jean-Claude
 BARDU**

Domicile : 7, Allée Saint-Maixent
 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 77 45
 jean-claude.bardu@wanadoo.fr

**Charpente • Menuiserie
 Bois • PVC**



BARDU Jacques

Noussat - 87300 PEYRAT DE BELLAC
 Tél/Fax 05 55 68 02 13
 © 06 14 32 63 65

Agence **PODAVINI-LIGONNIERE**

**Acheter - Vendre
Louer - Gérer**



Alice LIGONNIERE,
Un professionnel qualifié
AGENT IMMOBILIER

5 Place du PALAIS 87300 BELLAC
05 55 68 72 06
immobellac@wanadoo.fr
www.fnaim.fr/immobellac



Agence immobilière
PODAVINI - LIGONNIERE
05 55 68 72 06

Votre fidélité récompensée
Ets TERRADE

Quincaillerie, Bricolage

Bellac
Tél: 05 55 68 00 21

**Quincaillerie
Bricolage
Jardin**

TAXI CORDIER

06 61 58 88 05
05 55 68 14 67

Transports de Personnes à mobilité réduite
Transports toutes distances
Transports médicaux - Tiers payant
Gares et aéroports
Véhicules de 1 à 9 Places - Climatisés

Communes de stationnement: Blanzac - Peyrat de Bellac - Mézières s/ Issoire
Saint-Sornin Leulac - Magnac Laval

05 55 68 00 29

VOISINNE ASSURANCE

réinventons / notre métier

AXA Protection Financière

Assurances - Placements - Banque - Crédits
Marie VOISINNE

9, Avenue Denfert-Rochereau - 87300 Bellac
Tél. 05 55 68 04 90 - Fax 05 55 68 01 15
Internet : www.axa.fr - E-mail : agence.voisinne@axa.fr

N° ORIAS 14 000 482 - Site: ORIAS www.orias.fr

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

HUSQVARNA - STIHL
YANMAR - TORO

Lavergne (ets)
motoculture

Vente de tous matériels de jardin
S.A.V. assuré
par des Spécialistes

05 55 68 09 30
Fax 05 55 68 70 49
Mail : etslavergne@wanadoo.fr
Site : www.etslavergne.com

16 bis, avenue de la Libération
87300 BELLAC

BRULÉ et Fils

Pâtissier - Traiteur - Chocolatier - Glacier

19, Rue du Coq
87300 BELLAC
Tél. 05 55 68 15 93

Entreprise de Maçonnerie

Michel DUCHIRON

CONSTRUCTION RENOVATION
FAÇADE COUVERTURE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

Route du Breuil
87300 Peyrat-de-Bellac

Tel: **05.55.68.08.54**
R.M. 402 508 162

B - PATRICK TAXI

Taxi - Transport de malades assis
Véhicule climatisé de 1 à 9 places assises
Toutes distances
Conventionné toutes caisses

Patrick Bardet
Assistance 24h/24 - 7j/7

2 taxis BELLAC 03 - LE DORAT 01
Bureau/domicile :

11, impasse des lauriers - 87300 Peyrat-de-Bellac
Tél. 05 55 68 03 65 - Port. 06 78 31 85 50
patrickkbardet@free.fr - patrickkbardet@gmail.com

Équipé de véhicule pour le transport longue distance